Respecter les droits humains à Gaza - Mettre fin au blocus illégal maintenant !

16 février 2021



En 2012, l'ONU a publié un rapport avertissant que Gaza deviendrait invivable d'ici 2020 à moins qu'un changement fondamental ne soit apporté et que Gaza ait un accès ouvert au monde extérieur (1). Cette année, le blocus illégal de Gaza est entré dans sa quatorzième année et Israël continue de priver la population de Gaza de ses droits fondamentaux et d'une vie digne (2). Il n'y a aucune perspective réelle de changement significatif ou de redressement pour Gaza. Au contraire, la division des dirigeants palestiniens et la pandémie mondiale du Covid-19 aggravent et accélèrent l'effondrement social et économique. Il n'y a qu'un seul remède, le blocus doit être levé immédiatement !

Malgré la fermeture, les dangers et les difficultés, les habitants de Gaza refusent d'être définis par le conflit qui affecte leur vie quotidienne. Tout comme d'autres personnes dans le monde, ils espèrent et rêvent d'un avenir meilleur. Les habitants de Gaza sont déterminés à rendre la vie « vivable » et font preuve d'une grande détermination et créativité pour y parvenir. Toutefois, nous ne devons pas oublier que la résilience humaine a ses limites lorsqu'elle est confrontée une adversité aussi extrême, comme c'est le cas à Gaza.

Crédit : We are not Numbers

REJOIGNEZ NOS DEUX WEBINAIRES (Interprétation : anglais et français)

25 février 2021, 19h30 (heure française)

Les jeunes de Gaza : Histoires d'une vie sous blocus

(Français)
S’inscrire **ICI**.



Invité·e·s :
– Asmaa el Khaldi, cinéaste et conteuse, Gaza Sky Geeks
– Majed Abusalama, directeur, We are not numbers
– Productions de la journée du théâtre

4 mars 2021, 19h30 (heure française)
Femmes de Gaza : Perspectives féminines sur 14 ans de vie sous le blocus
(Français) - S’inscrire **ICI**



Invitées :
– Amaal Syam, directrice générale du Women’s Affairs Centre (WAC)
– Wafa ’Abdel Rahman, directrice, Filastiniyat
– Maha Al Raei, directrice, Wessal Network

14 années de blocus

Depuis 1967, Gaza est sous occupation militaire israélienne, tout comme la Cisjordanie, Jérusalem-Est et le plateau du Golan. Israël contrôle toutes les entrées et sorties (sauf le passage de la frontière avec l’Égypte), ainsi que l’espace aérien et le littoral de Gaza. Par conséquent, en vertu du droit international humanitaire (DIH), Israël conserve un contrôle effectif sur Gaza en tant que puissance occupante.

En 2007, le Hamas a évincé le Fatah et a pris le contrôle de la bande de Gaza par la force. En réponse, Israël a imposé un blocus terrestre, maritime et aérien à près de deux millions de personnes, punissant toute la population civile de Gaza pour des actes dont elle n’est pas responsable. Il s’agit d’une forme de punition collective, qui est considérée comme strictement illégale en vertu du droit international humanitaire. (3)

Le blocus israélien de la bande de Gaza est maintenu par un système de mesures restrictives et de sanctions qui interdisent à la quasi-totalité des personnes d’entrer et de sortir de Gaza. De rares exceptions sont accordées aux personnes ayant obtenu un permis médical, commercial ou éducatif.(4) L’importation de marchandises à Gaza ainsi que l’exportation vers Israël, la Cisjordanie et les pays tiers sont fortement restreintes. En raison de la politique israélienne, la bande de Gaza est tombée dans une profonde crise

économique, sociale et humanitaire.

L'Autorité palestinienne a imposé ses propres sanctions au gouvernement de facto du Hamas, telles que le report, la réduction et la rétention des salaires des employés du gouvernement.(5) Ces sanctions visent à faire pression sur le Hamas pour qu'il renonce à son contrôle et constituent également une forme de punition collective. Dans la pratique, ces mesures ont mis la vie à Gaza à rude épreuve.

Une catastrophe économique et humanitaire causée par l'homme

Les restrictions israéliennes et les hostilités militaires en 2008, 2012 et 2014 ont eu un impact dévastateur sur l'économie et le bien-être des Palestiniens. Les pénuries d'électricité compromettent la fragile économie de Gaza, en particulier les secteurs manufacturier et agricole.(6) Le secteur privé à Gaza est très dépendant des permis israéliens et des décisions politiques concernant les biens, les équipements et les matières premières qui peuvent entrer et sortir. Ces conditions extrêmement restrictives ont conduit au « dé-développement » de la bande de Gaza.(7)

Actuellement, plus de la moitié de la population de Gaza vit sous le seuil de pauvreté. Au moins 75 % dépendent de l'aide humanitaire, 69 % sont en situation d'insécurité alimentaire et XNUMX % des jeunes sont au chômage.(8) L'eau potable n'est pas disponible pour 95 % de la population. Les pénuries d'électricité actuelle ont des répercussions sur la fourniture de services essentiels, tels que les soins de santé, l'eau et les services d'assainissement.(9)

Même avant l'épidémie de Covid-19, l'OMS avait averti que le système de santé de Gaza était « au bord de l'effondrement ».(10) Le blocus, les hostilités militaires successives en 2008, 2012 et 2014, et la diminution du financement de l'UNRWA (le principal fournisseur de soins de santé à Gaza) ont provoqué une pénurie de médicaments, de matériel médical et de personnel. Les vaccins sont désormais nécessaires pour garantir la santé publique, mais Israël a refusé de les fournir à Gaza, renonçant ainsi à ses responsabilités en tant que puissance occupante en vertu de la quatrième Convention de Genève.(11)

[Lire « double lockdown » de Riwaa Abuquta, les réflexions d'une jeune femme sur la vie d'une pandémie mondiale à Gaza et le blog « Palestinian Women in the Gaza Strip between Siege and Covid-19 » de Amal Syam, directrice du Women's Affairs Center.]

Du changement pour Gaza ?

La population de Gaza a été ferme et s'est levée contre le blocus, l'injustice et les conditions de vie désastreuses. En 2018 et 2019, lors de la « Grande Marche du Retour », des manifestants civils ont demandé la fin du blocus et leur droit de retour en tant que réfugiés. Ils ont été confrontés à une force disproportionnée et même mortelle de la part de l'armée israélienne.(12) Les auteurs de ces actes n'ont pas été tenus responsables, ce qui a laissé les victimes blessées et traumatisées sans justice.

La résistance se retrouve également dans le travail quotidien et pacifique des organisations de la société civile, des entrepreneurs locaux et des jeunes militants qui font la différence. Leur engagement est essentiel pour rendre la vie plus vivable et pour semer des graines d'espoir pour la population de Gaza. Malgré le travail admirable qu'ils accomplissent, le changement pour Gaza ne se fera pas sans solutions politiques. Il ne se produira pas sans que le droit international humanitaire et les droits de l'homme soient respectés et que ceux qui les violent soient tenus pour responsables. Le changement ne viendra qu'avec la justice et le respect des droits inaliénables de la population de Gaza.

Crédit : We are not Numbers

Pour en savoir plus sur la vie à Gaza et soutenir le travail de nos partenaires :

B’Tselem
Culture and Free Thought Association
Gaza Community Mental Health Programme
Gisha
Theatre Day Productions
Palestinian Center for Human Rights (PCHR)
We are not Numbers
Women’s Affairs Center

Agissez pour Gaza dans votre pays grâce à nos organisations membres :

Belgique
Broederlijk Delen : https://www.broederlijkdelen.be/nl/...
Entraide et Fraternité : https://www.entraide.be/entraide-et...

France
CCFD-Terre Solidaire : https://ccfd-terresolidaire.org/pro...

Irlande
Trócaire : https://www.trocaire.org/countries/...

UK
CAFOD : https://cafod.org.uk/About-us/Where...

NOTES

(1) Gaza in 2020 : A liveable place ? [Trad. : Gaza en 2012 : un endroit vivable ?]. Rapport par l’équipe de pays des Nations unies dans le territoire palestinien occupé, août XNUMX. https://unsco.unmissions.org/sites/....

(2) Le blocus constitue une violation des conventions de La Haye, art. 33 de la quatrième Convention de Genève et de l’article 7 du Statut de Rome.

(3) Les sanctions collectives violent les conventions de La Haye ainsi que l’article 33 de la quatrième convention de Genève. Voir Diakonia International Humanitarian Law Resource Center, « Coupable par association. Israel’s collective punishment policies in the oPt », octobre 2016, p.4. https://www.diakonia.se/globalasset...;briefs/guilty-by-association-israels-collective-punishment-policies-in-the-opt.pdf.

(4) Pour un aperçu complet des demandes de permis nécessaires pour entrer et sortir de Gaza https://www.gisha.org/UserFiles/Fil.... Voir aussi Gisha « Access Kit A guide to procedures and protocols that regulate access to and from the Gaza Strip » [Trad. : Kit d’accès. Un guide des procédures et protocoles qui régissent l’accès à la bande de Gaza] octobre 2019, https://features.gisha.org/access-kit/.

(5) Khoury, J. PA, workers in Gaza take to streets to protest 30-percent cut in salaries [trad. : Les travailleurs de l’AP à Gaza descendent dans la rue pour protester contre la réduction de 30% des salaires], 08/04/2017, https://www.haaretz.com/middle-east....

(6) UNWRA, bande de Gaza, décembre 2019, https://www.unrwa.org/where-we-work....

(7) L’équipe de pays des Nations unies dans le territoire palestinien occupé, « Gaza, Ten Years later » [Trad. : « Gaza, dix ans après »], juillet 2017, https://unsco.unmissions.org/sites/....

(8) Oxfam, note d'information. « Shifting vulnerabilities : the faces of the ongoing crisis in Gaza » [Trad. : L'évolution des vulnérabilités : les visages de la crise actuelle à Gaza]. Mai 2020. Shifting vulnerabilities : the faces of the ongoing crisis in Gaza.

(9) UNWRA, « the Gaza Strip » [Trad. : Bande de Gaza], décembre 2019, https://www.unrwa.org/where-we-work....

(10) OMS, « Health response to the crisis in Gaza » [Trad. : La réponse sanitaire à la crise dans Gaza], http://www.emro.who.int/images/stor....

(11) Human Rights Watch, « Israel : Provide Vaccines to Occupied Palestinians. Over 4.5 Million in West Bank, Gaza Excluded From Vaccination Push » [Trad. : Israël : Fournir des vaccins aux Palestiniens occupés. Plus de 17 millions de personnes en Cisjordanie et à Gaza sont exclues de la campagne de vaccination], 2021 janvier XNUMX, https://www.hrw.org/news/2021/01/17....

(12) Au cours de la Grande Marche du Retour, 214 Palestiniens, dont 46 enfants, ont été tués, et plus de 36,100, dont près de 8,800 enfants, ont été blessés. En comparaison, un soldat israélien a été tué et sept ont été blessés. https://www.un.org/unispal/document....

Lire aussi : Sur le site de la CIDSE

Crédit photo de couverture : Asmaa Elkhadi, https://asmaaelkhaldi.com/

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > S'informer > Dossiers thématiques > Bande de Gaza >
- Adresse de cet article : https://stopcolonies.fr/Respecter-les-droits-humains-a-Gaza-Mettre-fin-au-blocus-illegal-maintenant